



Conseil Départemental de l'Action Sociale

Voeux de la CGT Finances 2025

En cette nouvelle année, la CGT Finances tient à rappeler quelques revendications en matière d'action sociale :

1/ Concernant l'organisation de l'action sociale,

La CGT Finances revendique :

=>des moyens suffisants pour répondre aux besoins des personnels en matière de prestations d'action sociale.

=> une augmentation des crédits d'actions locales.

=> Une réelle politique de communication et d'information auprès des agents pour qu'ils soient mieux informés de leurs droits.

=> la reconnaissance des qualifications de chacun des acteurs de l'action sociale (les assistants de service social, les délégués, les assistants de délégations, fonctionnaires ou personnels de droit privé) avec une définition de leur doctrine d'emploi concertée avec les représentants du personnel.

La CGT Finances continuera

-à dénoncer le gaspillage généré par la conclusion de marchés publics régionaux

- à être vigilant quant à la charge de travail des délégués suite à la réorganisation de l'action sociale.

2/ Concernant le logement, les aides et prêts :

La CGT Finances revendique :

= > Un réel recensement des besoins des agents (en activité ou en retraite) en matière de logements dans l'ensemble de la Somme

Au-delà, de cette revendication locale, la CGT Finances revendique :

=> Une véritable aide au paiement des loyers, quand l'agent dépense plus de 15 % de sa rémunération pour se loger.

=> La création d'un prêt destiné à l'amélioration de l'habitat répondant à des critères de qualité environnementale.

=> le déblocage d'aides financières pour les retraités aux ressources les plus fragiles ou surendettés

3/ Concernant la restauration :

La CGT Finances revendique :

= > Une revalorisation du titre restaurant à son maximum légal (fixé pour la part employeur à 7,26€), ainsi qu'une participation de sa part à hauteur de 60 % (là également le maximum légal). Dans ce cas, le titre-restaurant aurait une valeur de 12,10 € en 2024 (soit une participation des agents à hauteur de 4,84 €)

=> l'intégration de critères sociaux et environnementaux dans le choix du prestataire de service retenu pour la gestion des titres restaurant.

=> La poursuite d'un travail sur une gestion raisonnée de l'approvisionnement des restaurants en favorisant le recours aux producteurs locaux

= > Une réflexion à l'échelon national sur la prise en charge des frais de repas des télétravailleurs

La CGT Finances dénonce le retard pris dans les travaux générant une incertitude quant à la date d'ouverture du restaurant administratif de la Cité Administrative.